

Mairie de GUILLIERS

SEPTEMBRE 2022

Septembre

Le ciel s'est libéré de ses vapeurs torrides,
 Les jours se sont défaits des trop vives clartés,
 L'air s'est enfin rempli d'une tiédeur humide,
 Le calme est revenu, l'été s'en est allé.
 L'été s'en est allé. Tout revit. Tout respire.
 Le suave parfum de la douce saison.
 Et pourtant je perçois, dans l'ombre qui s'étire,
 Un étrange regret et de légers frissons.

Isabelle Callis-Sabot



INFOS MUNICIPALES

INFLUENZA AVIAIRE

Le département du Morbihan placé en zone de contrôle temporaire.

Le préfet du département a élargi la zone de vigilance « influenza aviaire » à tout le Département. **Les propriétaires de basse-cour doivent enfermer leurs volailles ou les protéger à l'aide de filets et exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.** Informations complémentaires en Mairie si besoin.

Le préfet rappelle enfin que la découverte de **cadavres d'oiseaux sauvages ou d'oiseaux malades** doit continuer d'être signalée à la mairie la plus proche ou directement à l'Office français de la biodiversité qui peut être joint 7 jours / 7 au **02.97.47.02.83**

INFLUENZA AVIAIRE
RECOMMANDATIONS



Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins.

Il peut affecter les oiseaux domestiques et présente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ✘ Ne pas ramasser ou toucher les oiseaux sauvages malades ou morts
- ✘ Évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- ✘ Limitez vos contacts avec vos oiseaux domestiques

SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU MORT NE LE TOUCHEZ PAS ET NE LE DÉPLACEZ PAS

Signalez tout oiseau trouvé mort ou malade à la mairie de la commune de découverte ou à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au 02 97 47 02 83 ou par courriel sd56@ofb.gouv.fr

Août 2022

**Lundi : 15h à 17h
en Mairie**

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97.73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :
02.97.22.99.38
Mardi : 14h00 à 15h30
 Atelier d'initiation
Mardi : 15h30 à 17h00
 Accès libre

Déchèterie Les Tertres :
02.97.22.85.80
Lundi et Jeudi :
8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
Samedi :
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Cabinet médical :
02.97.74.42.96

Cabinet kiné :
02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
Du lundi au samedi
De 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

🔧 Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

🔧 Personnel

Au 22 août nous avons accueilli M. Max Jehanno qui arrive de Plemet. Il occupera le poste d'animateur sportif dans notre commune. Nous lui souhaitons une bonne installation en ce début d'année scolaire ainsi que pour la reprise des activités sportives.

Article rédigé par Mme Le Turnier

🔧 Conseils Municipaux

Une nouvelle réglementation modifie les règles de publicité de certains documents administratifs (convocation conseil municipal, autorisation d'urbanisme, arrêtés du Maire ...). Ces derniers ne seront plus à afficher, l'obligation étant désormais de les publier de façon dématérialisée. Ainsi, un nouvel onglet « actes réglementaires » apparaît sur le site Internet de la commune. N'hésitez pas à le consulter sur guilliers.fr

Pour rappel, les convocations du Conseil Municipal sont également publiées dans le journal « Ouest France ».

Article rédigé par Nadège

🔧 Etat civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Naissances

LE BORGNE Zélie	01/01	ADAM Alice	07/03
LE DIVENAH Melenn	24/02	LE NAGARD Lucie	26/05
JOSSO Lola	24/02	BOURHIS TARDY Mewenn	17/06

Décès

DUVAL Marcel Le Bourgneuf	24/01	ONNO Pascal La Ville Trémal	08/04
AUBRY Lucienne veuve GICQUEL La Mormazière	02/03	PESQUET Germaine veuve PERRIN Route de Josselin	14/04
EZANNIC Hélène veuve NORMAND Tréblou	03/03	PEROT Pierre Rue aux Pommiers	23/04
GEORGES Chantal épouse HOSPOD Rue du Fournil	09/03	BOULÉ Claude Rue des Chênots	18/06
CARGOUET Gilbert Leucadeuc	23/03	LE BORGNE Monique épouse SERRES Tréblou	24/06
DODD Tracey épouse HADEN La Grande Touche	25/03		

🔧 Passage de la balayeuse : lundi 19 septembre et 17 octobre

Sous réserve des conditions d'utilisation d'eau.

🔧 Assainissement

Depuis le 29 août, Ploërmel communauté fait réaliser des travaux sur le réseau assainissement collectif.

Le premier chantier concerne le secteur Rue Anne de Volvire, la traversée du terrain de sport, le parking et la Rue du Stade entre l'accès au lotissement de Glaharon et ce jusqu'à la Rue de Perhan. La rue du Stade sera interdite à la circulation, sauf pour les riverains et les véhicules de service.

Le deuxième chantier qui se fera en continuité concernera la route de Néant sur Yvel, depuis la Rue Saint Louis et ce jusqu'aux lagunes ainsi qu'une partie de la Rue des Courtieux. Cette voie sera elle aussi interdite à la circulation et des déviations seront mises en place par l'entreprise TPC OUEST qui effectuera les travaux.

Comptant sur votre compréhension.



Article rédigé par M. LEMAZURIER

🔗 Label « A » accessibilité bâtiments publics

M. le Maire accompagné de M. Yann JONDOT, ambassadeur de l'accessibilité auprès du Gouvernement et de M. Bruno DUBOIS Adjoint au Maire en charge des bâtiments communaux, a apposé aux entrées du bourg, la lettre A du « niveau accessibilité bâtiments publics ».

Ce niveau le plus haut du label indique que les établissements recevant du public, dans la commune, sont accessibles à toutes personnes à mobilité réduite.

Lors de cette visite, M. David MELIN a pu faire la démonstration de l'utilisation de la borne électrique pour la recharge de son véhicule. Cet équipement a fait l'objet d'une adaptation PMR, récente.



Article rédigé par Nadège

🔗 Travaux de relooking de l'école communale Robert Desnos

Pour rappel des travaux ont été réalisés en Avril de cette année 2022 par le changement de 112 mètres linéaires de gouttières ainsi que de la reprise en ardoises d'un préau.

Dans la continuité de l'entretien de notre école communale, deux salles de classes primaires plus la classe maternelle ont fait peau neuve en ces mois de Juillet et Août.

Une remise aux normes en matière de sécurité incendie a été réalisée par la restructuration des plafonds suspendus et par la pose de dalles de 0,60cm x 0,60cm ininflammables et répondant aux exigences en matière de coupe-feu. L'éclairage au plafond existant de tubes de néon a été remplacé par des blocs Leds de 0,60cm x 0,60cm apportant un meilleur confort de lumière ainsi qu'une économie d'énergie correspondant aux nouvelles mesures de réduction de consommation énergétique. Les blocs portes des issues de secours ont été remplacés également dans l'ensemble des classes ainsi que les blocs luminaires en extérieur, donnant dans la cour, y compris pour les toilettes en extérieur. L'ensemble des murs dans ces trois salles de classes ainsi que dans les toilettes de la classe maternelle et celles situées à l'extérieur ont été recouverts de fibre de verre avec application d'une peinture.

Un revêtement de sol a été posé dans les deux classes primaires en remplacement des dalles usagées.

Intervention des entreprises suivantes :

- Pour les plafonds : l'entreprise Gauthier plafonds SARL située à Guichen
- Pour la partie électrique et plomberie : l'électricien M. Poirier Olivier situé à St Jean de Villenard
- Pour les peintures et revêtements de sol : L'entreprise Color Tech située à Ploërmel

Le montant de ces travaux s'élève à hauteur de 37 612 € HT avec une subvention du Département et de l'Etat de 26 007€. Le cout de revient pour la Mairie est de 11 605 € HT.

Un nouveau panneau signalétique se trouvant près de la grille d'entrée principale de notre école communale Robert Desnos a été réalisé par l'entreprise de sérigraphie du Val D'Oust.

Article rédigé par M. DUBOIS



🌿 Remise des prix zéro phyto 2022

Le 30 juin 2022 était organisé le Carrefour des gestions locales de l'eau au parc des expos de Rennes. Lors de cette manifestation, la région Bretagne a eu l'occasion de remettre plusieurs prix zéro phyto aux communes du territoire Breton. Cette année encore, plus d'une vingtaine de communes du Grand Bassin de l'Oust ont été lauréates du prix grâce à leur implication dans cette démarche depuis au moins un an. Encore félicitations à elles !

Prix zéro phyto : Saint Guyomard ; Val d'Anast ; Forges de Lanouée ; Campénéac ; Rieux ; Colpo ; Caro ; Hélian ; Elven ; Pleucadeuc ; Ploërmel Communauté ; Comblessac ; Pipriac ; Paimpont ; Saint Congard ; Saint-Laurent-sur-Oust

Prix durable: Saint-Jean Brevelay ; Beignon ; Lizio ; Molac ; Loyat ; Peillac ; **GUILLIERS** ; Billio

Article rédigé par Mme MEYER



🌿 SMICTOM

Bientôt deux nouvelles filières REP dans les déchèteries du Smictom pour lutter contre le gaspillage.

Les filières « Responsabilité élargie du producteur » (REP) sont des dispositifs qui ont notamment pour objectif de mieux gérer la fin de vie de certains types de déchets par le recyclage, le réemploi ou la réparation. Les producteurs sont responsables de leurs produits tout au long de leur vie et donc de la gestion des déchets qu'ils engendrent. L'éco contribution permet de financer ces filières. Dans les déchèteries du Smictom Centre Ouest, des filières REP sont déjà organisées pour les meubles, les déchets dangereux ou encore les déchets électriques et électroniques.

A partir de septembre prochain, des espaces spécifiques seront installés sur les déchèteries du Smictom pour trier de nouveaux articles : les vélos, trottinettes, ballons, le matériel de pêche, de camping de sports nautiques ou d'hiver..., ainsi que le matériel de bricolage et de jardinage thermique tels que les tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs... Les objets collectés peuvent être abîmés, cassés ou en pièces détachées.

Actuellement une grande partie de ces objets doivent être mis en décharge. Grâce à la mise en place du tri et de la collecte, ils vont pouvoir être démantelés et recyclés. Cette nouvelle organisation vise aussi à encourager le réemploi et la réparation via un soutien des éco-organismes aux associations.

Pour en savoir plus sur les articles et filières concernés <https://www.ecologic-france.com/>

🌿 Frelons asiatiques

En automne, attention aux piqûres de frelon asiatique !

En septembre et octobre, les colonies de frelons asiatiques sont nombreuses. Les nids installés dans les haies et buissons accentuent les risques de piqûres. En cette période de taille des haies, le risque de piqûres multiples est donc accru. Il convient de rappeler les mesures de précaution :

Pour tout chantier de taille de haie ou d'élagage :

- *Bien observer préalablement le chantier pour évaluer la présence de frelons ou d'éventuels allers/retours suspects ;
- *En cas d'attaque ou de découverte d'un nid, stopper le chantier et prendre contact avec la Mairie ;
- *Ne jamais tenter de détruire un nid par ses propres moyens ;
- *Éviter de travailler seul et consulter immédiatement un médecin en cas de piqûres multiples ou de malaise

Pour tous travaux de débroussaillage. En plus des remarques, ci-avant :

- *Être vigilant lors de l'utilisation de débroussailleuses thermiques à dos car les nids peuvent être accrochés dans un simple buisson de ronce. Toujours porter des équipements de protection individuelle les plus hermétiques possibles.
- *En cas d'utilisation de broyeurs portés, privilégier un tracteur à cabine fermée car de gros nids peuvent être broyés et déclencher l'hystérie collective des frelons.

Cette saison et grâce à vos appels que ce soit par nos soins ou celui de la personne agréée, nous sommes intervenus une dizaine de fois. Je vous demande une extrême prudence. Sachez que l'intervention de la personne qui vient de l'extérieur n'est que de 40 €, cela vous permettra la saison prochaine d'être plus serein.



Article rédigé par M. GOURVENEK

🔗 Sécurité routière : bon à savoir

Le Code de la route accueille de nouvelles signalisations routières et même si nous ne les installerons pas à Guilliers, nous les trouverons bientôt dans nos grandes villes voisines !

La signalisation routière évolue régulièrement et suite à l'arrêté du 13 juin 2022, sont intégrées dans le Code de la route des nouvelles signalisations pour sécuriser la traversée des piétons sur les passages qui leur sont réservés, le déplacement des cyclistes et la circulation dans les tunnels.

Toile de fond - Chiffres clés piétons et cyclistes (source ONISR 2021)

- 414 piétons tués en 2021 (69 tués de moins qu'en 2019 soit -14% et 23 tués de plus qu'en 2020 soit +6 %).
- 227 cyclistes tués en 2021 (40 de plus qu'en 2019 soit +21 % et 49 de plus qu'en 2020 soit +28 %).

Pour la première fois depuis 20 ans, la mortalité des cyclistes dépasse le seuil des 200 tués. La mortalité augmente également, dans une moindre mesure (+7% par rapport à 2019) en agglomération dans un contexte de forte augmentation de la pratique cycliste (+20 % en zone périurbaine et de +31 % en zone urbaine en 2021 par rapport à 2019, selon Vélo & Territoires).

Les nouvelles signalisations

Le feu mixte piéton-cycle est utilisé quand une piste cyclable se trouve parallèle à un passage piéton au niveau de la traversée d'une voie. Ce feu ajoute un visuel de vélo rouge ou vert à l'image du « bonhomme rouge » ou « bonhomme vert » pour indiquer aux cyclistes qu'ils doivent respecter le feu piéton.



Le décompte de temps aux passages piétons indique le temps d'attente avant de pouvoir traverser le passage piétons puis le temps imparti pour effectuer la traversée du passage piétons.



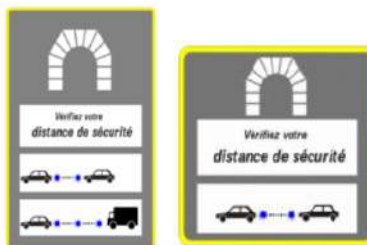
Les distances de sécurité en tunnel routier : deux nouveaux panneaux d'information sont proposés

A noter : Les distances de sécurité à respecter dans les tunnels peuvent être supérieures à celles induites par la règle générale des 2 secondes. (Voir dessous)

La signalisation invite les conducteurs à repérer les distances au moyen de balises bleues installées dans le tunnel et les incitent à respecter les distances de sécurité en complément des panneaux indiquant le nombre de mètres à respecter entre 2 véhicules à l'intérieur du tunnel.

Rappel distances de sécurité : La distance d'arrêt est égale au cumul de la distance parcourue pendant le temps de réaction et celle parcourue pendant le temps de freinage. Plus la vitesse d'un véhicule est élevée, plus la distance d'arrêt sera donc grande. Le temps de réaction varie de 1 à 2 secondes.

Il est donc primordial de respecter les distances de sécurité. Sur la route, il convient de laisser 2 secondes entre son véhicule et le véhicule qui précède. Pour identifier la bonne distance, on identifie un point de repère fixe le long de la route (un panneau par exemple), et on compte 2 secondes entre le moment où le véhicule qui nous précède le franchit, et le moment où notre véhicule y parvient. Sur autoroute, on laisse 2 traits de la bande d'arrêt d'urgence entre les deux véhicules. Dans un tunnel, c'est 2 lumières bleues entre deux véhicules, et jusqu'à trois pour les poids lourds dans certains tunnels.



Article rédigé par M. WILLIAMS

DU COTÉ DES SERVICES

🔗 Bibliothèque municipale

L'été est fini. Les horaires de la bibliothèque à partir du 31/08/2022 seront les suivants :

Le mercredi de 15h00 à 17h00

Le samedi matin de 10h30 à 12h15



🌀 Nouveau sur votre commune !

Ghislaine ROUSSEL, domiciliée à Guilliers, auto-entrepreneur expérimentée, je propose mes services d'aide à la personne à compter du 1er septembre 2022.

Vous avez besoin d'être accompagné(e) pour un rendez-vous médical, coiffeur, faire des courses ou une promenade....

Vous souhaitez être guidé (e) pour quelques démarches administratives (courrier, internet)...

Vous aimeriez une aide pour l'entretien de votre intérieur (aide aux tâches ménagères, repassage) ...

Inscrite au RCS et agréée Nova « aide à la personne », vous bénéficiez du crédit d'impôts de 50% sur mes prestations

Alors n'hésitez pas à me contacter au 06 61 55 90 51 et ghislaine.roussel68@gmail.com

A très bientôt !

Ghislaine ROUSSEL



🌀 Congés des commerçants - RAPPEL

- Boulangerie fermée du 12 septembre au 3 octobre
- Salon de coiffure fermé du 1er au 13 septembre



DU COTÉ DES ANIMATIONS

🌀 APPEL : Fête du Retour

La 73^{ème} Fête du Retour a eu lieu le 15 août dernier. Après deux années d'interruption, les habitués ont eu plaisir à renouer avec cette fête traditionnelle. Cela a été l'occasion de déguster un très bon repas et l'après-midi a été consacré aux jeux de kermesse.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles pour leur investissement !

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

🌀 Association pour l'entretien des Croix et du Petit Patrimoine

L'association Guilléroise pour l'entretien des Croix et du Petit Patrimoine propose une balade contée le **samedi 1^{er} octobre de 10h à 16h**. Une marche de 12 km ou de 5km vous est proposée pour découvrir le patrimoine à partir de Château Trô. Prévoir son déjeuner et une bouteille d'eau dans son sac à dos; l'apéritif, une part de Far Breton et un café vous seront offerts.

La sortie est gratuite pour les adhérents ; une participation de 5€ est demandée pour les non adhérents.

Renseignements et inscriptions au 06.70.04.06.10, ou auprès de Daniel BRET au 06.08.72.60.91.

A l'occasion de la journée des associations, l'association a présenté sa plaquette « Circuit des Croix » enfin terminée. Si vous souhaitez l'acquérir, elle est disponible auprès des membres de l'association au prix de 3€.

🌀 Les Guillerets

Bonjour à tous,

Reprise du club LES GUILLERETS.

Au programme du mois de septembre, le voyage à LA MINE BLEUE. Il reste des places.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez téléphoner au 06.61.20.82.48 ou bien vous inscrire le jeudi à la salle du CARROUEZ auprès de M. DUROUDIER.

Merci à tous.

Reprise activités

NOUVEAUTE

Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

La rentrée est là ! Nous vous la souhaitons pleine de belles surprises. Il est temps de s'inscrire aux activités qui adouciront les semaines de travail alors pourquoi ne pas vous investir dans le Comité des Fêtes ?

Le bureau a besoin de nouveaux membres et l'association a besoin plus que jamais de membres actifs qui s'engagent uniquement à être présents lors des manifestations. Cette année vous avez été nombreux à regretter le trop faible nombre d'animations proposées, sachez que ce n'est pas un manque d'idées mais bien un manque de bénévoles. Le comité des fêtes a pour but d'animer notre commune, de proposer des temps de rencontres si importants de nos jours. Vous avez été nombreux à venir participer à notre foire du printemps pour notre plus grand bonheur à tous. Le public est donc là !! Manque juste les bénévoles pour monter les projets.

Vous êtes donc tous cordialement invités à notre Assemblée Générale du dimanche 2 Octobre 2022 à 10h00 à la salle des votes pour devenir membre et/ou donner des idées ou juste nous témoigner votre soutien.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un pot de l'amitié vous sera offert.

DU COTÉ DES ECOLES

Ecole Sainte-Marie

Le 1^{er} septembre, 66 élèves feront leur rentrée à l'école Sainte-Marie. Comme tous les ans, les parents seront accueillis par les membres de l'APEL autour d'un café à partir de 8h45.

Cette année, l'équipe enseignante connaît un changement. En effet, une nouvelle enseignante a été nommée en maternelle. Madame Jennifer ROUSSEL remplace Madame Laurie EON en PS-MS-GS.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Bonne rentrée à tous.



Ecole publique

Monsieur Stéphane HOVELAQUE, directeur de l'école Robert-Desnos a fait valoir ses droits à la retraite, nos remerciements pour les nombreuses années passées à la direction de notre école.

Au 1^{er} septembre c'est Madame Nadège SIMON qui est nommée directrice, elle exerce au sein de cet établissement en tant que professeur des écoles.

Nous accueillons Madame Andréa RAMOS, qui prend en charge la classe de CP – CE1, en remplacement de Monsieur Stéphane HOVELAQUE.

Bonne rentrée et bon courage à elles.



DU COTÉ DES SPORTS

PEDAG

PEDAG (Pilates et Energies Douces à Guilliers) reprend ses activités au Complexe sportif début Septembre :

* **PILATES : reprise le lundi 12 Septembre, avec Françoise** : Lundi soir : 18h45 à 19h45 / Lundi soir : 20h à 21 h / Jeudi soir : 18h45 à 19h45

* **RENFORCEMENT MUSCULAIRE : reprise le mardi 6 Septembre, avec Elise** : Mardi soir : 18h45 à 19h45

* **ARTS ENERGETIQUES DE SANTE : reprise le jeudi 15 Septembre, avec Christelle** : Jeudi soir : 17h30 à 18h30

* **TAI CHI : reprise le jeudi 15 Septembre, avec Christelle** : Jeudi soir : 20h à 21h45

N'hésitez pas à venir découvrir!

RENSEIGNEMENTS : Christine 06 12 07 67 81 ou Françoise : 07 77 08 86 30



🌀 Club de Guilliers Mauron-Handball

Une nouvelle saison commence et à sa tête un bureau remanié.

Nous tenons tout d'abord à remercier David pour le travail effectué avec cœur et amour du club durant ces 7 années de présidence. Cette saison, nous avons décidé de partir sur une co-présidence, car au même titre que notre sport adoré, nous sommes plus forts en équipe.

Nous espérons vous retrouver motivés pour repartager des bons moments ensemble dès le mois de septembre. Côté bénévoles et dirigeants, nous comptons sur leur investissement sans faille et lançons un appel à tous les amoureux du club qui souhaiteraient s'investir et nous aider à faire fonctionner notre belle association sportive. Nous recherchons toujours des entraîneurs pour certaines catégories, des personnes pour l'animation, la buvette et le sponsoring, qui seront des domaines essentiels pour la reprise.

Une nouvelle boutique du club et son nouvel équipementier verra le jour prochainement, ce qui permettra à chacun d'aborder fièrement les couleurs de notre club, toujours « ambitieux et familial ». Nous remercions l'ensemble de nos sponsors ainsi que la commune qui, nous l'espérons, poursuivra l'aventure avec nous et nous épaulera dans tous nos projets !



Reprise des entrainements partir du 5 septembre.

Mercredi : 17h30 à 18h30 (11 ans mixtes) / 18h30 à 19h45 (-13 -15 ans filles) / 19h45 à 21h30 (séniors filles)

Vendredi : 17h30 à 18h30 (-13 ans garçons) / 18h30 à 19h45 (-15 ans garçons) / 19h45 à 22h (séniors garçons)

Samedi : 9h30 à 10h30 (école de hand)

Sportivement,

Article rédigé par Valentin et Gilles

🌀 Reprise du badminton : mardi 6 septembre

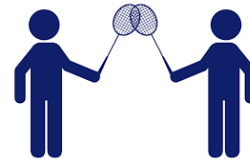
Vous avez l'opportunité de pratiquer gratuitement le badminton au Complexe Sportif, tous les mardis soirs hors vacances scolaires de 20h à 22h.

Le badminton est une discipline mixte facilement accessible.

Elle permet la reprise en forme et la sollicitation musculaire et articulaire.

Le matériel peut être prêté sur place.

Cette activité est conduite par notre animateur Max.



DATES A RETENIR

Dates	Manifestations	Organisateur / Lieu
Jeudi 22 septembre	Voyage à La Mine Bleue	Les Guillerets
Dimanche 2 octobre	Assemblée Générale	Comité des Fêtes / salle des élections, Mairie

Le Maire – Joël LEMAZURIER

